

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, L'HABITATION ET L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONVOCATION

3^e séance / jeudi 6 septembre 2018 à 11 h 30

Maison du Citoyen, salle des Comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

Personnes convoquées:

MEMBRES DU CDTHE	Maude Marquis-Bissonnette, présidente – Conseillère, district du Plateau (n° 4) Marc Carrière, vice-président – Conseiller, district de Masson-Angers (n° 17) Jocelyn Blondin – Conseiller, district du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (n° 5) Audrey Bureau – Conseillère, district d'Aylmer (n° 1) Jean Lessard – Conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 16) Véronique Martin – Organisme, communauté économique Mario Gauthier – Organisme, développement du territoire Benoit Delage – Organisme, environnement Anne Robinson – Organisme, habitation Samy Thomas – Organisme, habitation Sophie Lamothe – Citoyenne Yolaine Ruel – Citoyenne Howard Powles – Citoyen
MEMBRES D'OFFICE	Maxime Pedneaud-Jobin – Maire Marie-Hélène Lajoie – Directrice générale
SECRÉTAIRE	Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions
RESSOURCES INTERNES	Catherine Marchand – Directrice Module, aménagement du territoire et développement économique Chantal Marcotte – Directrice, Service de l'environnement Frédéric Vandal – Coordonnateur de la politique environnement
RESSOURCES EXTERNES	Patrick Leclerc – Société de transports de l'Outaouais Sandrine Poteau – Société de transports de l'Outaouais



ATTENTION

Votre présence est automatiquement confirmée.

Cependant, si vous **ne pouvez être présent à cette séance**, il est essentiel d'en informer

Mélanie Cloutier au 819 243-2345, poste 7333 ou par courriel au cloutier.melanie@gatineau.ca

ORDRE DU JOUR

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion 12 h 00
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et signature des procès-verbaux des 1^{ère} et 2^e séances tenues les 24 mai et 21 juin 2018
4. Date de la prochaine séance (1^{er} novembre 2018)
5. Collecte des encombrants : mise au point de la situation actuelle
6. Rappel des principaux éléments du PGMR et approches adoptées par d'autres municipalités

Huis clos

7. Discussion sur les différentes options en matière de gestion des encombrants
8. Varia
9. Levée de la séance.